



## Lexique

Ce document recense les définitions des principaux termes relatifs au handicap et à la formation adaptée aux personnes handicapées utilisés dans les fiches 1 à 9.

### À qui s'adresse cette fiche?

- ✓ Le bailleur de fonds de la formation
- ✓ La personne conceptrice de la formation
- ✓ La personne formatrice
- ✓ Autre acteur-riche de la formation

### Pour quel lieu de formation?

- ✓ En salle de classe
- ✓ En alternance
- ✓ En entreprise
- ✓ À distance

### Accessibilité

L'accessibilité indique dans quelle mesure une personne peut avoir accès à un dispositif, un service ou un lieu sans obstacle. L'accessibilité est aussi un processus par lequel on détermine, de façon proactive, ce qui peut constituer un obstacle pour une personne, et comment on peut supprimer cet obstacle ou le prévenir.

Source – page 25

### Accessibilité universelle

Processus impliquant que tout aménagement (architectural et urbanistique), produit, équipement, outil de communication, programme ou service puisse être utilisé par toute personne sans nécessiter d'adaptation ni de conception spéciale, et ce, quels que soient son sexe, son âge, sa situation ou ses capacités.

L'accessibilité universelle implique d'établir des objectifs de participation sociale, d'égalité et d'inclusion à tous les moments dans la conception d'infrastructures, de l'environnement urbain, de technologies de l'information, de services ou de biens. **Synonymes** : Conception pour tous, conception sans obstacle, conception universelle, universal design.

Source – page 4

Source – page 6

### Accommodements (mesures d')

Actions visant à éliminer les effets discriminatoires de lois, politiques, descriptions d'emploi, pratiques, installations, architectures ou équipements chez un groupe protégé par les droits de la personne, tels que les femmes ou les personnes ayant des incapacités. Ces actions représentent un facteur déterminant dans la participation sociale des personnes et sont considérées comme étant incluses dans le droit à l'égalité reconnu par les chartes. **Synonymes** : Mesures d'adaptation, mesures d'aménagement.

Source – page 4

Source – page 7

### Adaptation

Dans le contexte de l'accessibilité, l'adaptation constitue une modification ou un ajustement individualisé et réactif en vue d'offrir à une personne des possibilités de participation à la fois équitable et sans discrimination. En ce qui a trait aux étudiants en situation de handicap ou ayant un handicap, l'adaptation est un processus collaboratif entre l'étudiant, le corps professoral et le personnel du Service d'accès pour repérer et supprimer ce qui peut constituer, dans le milieu, un obstacle à l'apprentissage et au rendement. Une adaptation appropriée et raisonnable se fonde sur une évaluation individualisée du lien entre le handicap d'un étudiant et l'exécution de la tâche requise. Une adaptation n'est pas synonyme de traitement ou de réadaptation.

Source – page 25

## Conception universelle de l'apprentissage (CUA)

La conception universelle de l'apprentissage (universal design for learning) est un concept inspiré par le mouvement de conception universelle inventé à l'origine par l'architecte américain Ronald L. Mace dans les années 1960. La CUA est basée sur la recherche en sciences de l'apprentissage y compris les neurosciences cognitives. Elle guide le développement d'environnements d'apprentissage flexibles et adaptables aux différences d'apprentissage individuelles. D'après Rose et Meyer (2002), il s'agit d'un ensemble de principes scientifiques qui forment un cadre de référence pratique aux éducateurs pour la création d'objectifs pédagogiques, d'évaluations, de méthodes et de supports qui fonctionnent pour tout le monde, s'éloignant du concept rigide de « taille unique » vers un concept plus souple qui satisfait les besoins de tous les apprenants.

La CUA repose sur l'idée qu'il existe trois principaux réseaux cérébraux jouant des rôles différents dans l'apprentissage : Les réseaux de reconnaissance, stratégiques et affectifs. Par conséquent, un cursus de conception universelle devrait offrir les trois lignes directrices suivantes. Elles sont regroupées sous trois principes fondamentaux :

- Principe I : Offrir plusieurs moyens de représentation
- Principe II : Offrir plusieurs moyens d'action et d'expression
- Principe III : Offrir plusieurs moyens de participation

Ces lignes directrices permettent de développer des apprenants débrouillards et compétents, stratégiques et axés sur les objectifs, ainsi que déterminés et motivés.

[Source – pages 5-8](#)

## Déficiences

Altération ou atteinte anatomique, histologique (structure) ou physiologique (fonctionnement) du système organique d'une personne. Le système organique recouvre un ensemble de composantes corporelles qui visent une fonction commune (ex. systèmes nerveux, musculaire, squelettique, oculaire, cutané, urinaire, etc.).

L'ensemble des systèmes organiques comprend donc la totalité des composantes du corps humain. Les déficiences des systèmes organiques peuvent être temporaires et de très courte durée (ex. <sup>1</sup> phase pathologique aiguë suivie d'une guérison rapide). Elles peuvent aussi persister dans le temps, devenir chroniques ou même permanentes (ex. absence totale ou partielle d'un organe due à une amputation).

Les déficiences peuvent également être classifiées selon leur niveau de sévérité/gravité, soit : léger, moyen/modéré, grave/sévère et parfois profond, ce dernier niveau concernant plus spécifiquement la déficience intellectuelle. Dans le cas des troubles du spectre de l'autisme, le niveau de sévérité est cependant catégorisé selon le fonctionnement adaptatif (communication et interactions sociales) de la personne :

- la personne requiert soit un soutien relativement faible (niveau 1);
- un soutien important (niveau 2);
- ou un soutien très important (niveau 3).

[Source – pages 25-26](#)

## Déficience intellectuelle (DI)

Trouble neurodéveloppemental caractérisé par un déficit significatif des fonctions intellectuelles et des comportements adaptatifs, entraînant des limitations dans un ou plusieurs aspects des vies quotidiennes et sociales, et dont les signes apparaissent avant l'âge de 18 ans.

Le déficit des fonctions intellectuelles se manifeste notamment par des difficultés en ce qui concerne le raisonnement, la résolution de problèmes, la planification, la compréhension de concepts abstraits, le jugement ou les apprentissages. Quant au déficit des comportements adaptatifs, il affecte les habiletés conceptuelles, sociales et pratiques, comme la communication, les interactions sociales, le fonctionnement scolaire ou professionnel, l'autonomie, les tâches quotidiennes et les soins personnels.

[Source](#)

## Design universel vs accommodement

Le concept du design universel dans la pédagogie universitaire (Universal Instructional Design) aspire à l'accessibilité pour tous. Il s'agit de concevoir des produits et des milieux accessibles pour tous, dans la mesure possible, en réduisant le besoin d'adaptation ou les mesures particulières (voir tableau). Le design universel repose sur les sept principes suivants :

- Conception accessible et utilisation équitable
- Utilisation polyvalente et options de participation et de présentation flexibles
- Conception simple et uniforme
- Présentation évidente et perception facile de l'information
- Milieu d'apprentissage accueillant et favorable
- Effort physique minimale ou non requis
- Espace d'apprentissage convivial pour les étudiants et propice aux méthodes employées.

Accommodement	Design universel
Le problème d'accessibilité appartient à la personne, et c'est à elle et au service d'accès de le résoudre	Le problème d'accessibilité découle de milieux comportant plusieurs obstacles et c'est aux concepteurs du milieu de le résoudre
L'accessibilité passe par les accommodements et (ou) par la modification des exigences courantes	Autant que possible, on conçoit les milieux et les systèmes de façon à ce que tous puissent les utiliser
L'accessibilité est un processus réactif	L'accessibilité vient d'un processus proactif
L'accessibilité passe souvent par le recours aux salles séparées et aux interventions spéciales	L'accessibilité vient d'un processus inclusif
L'accessibilité est à repenser pour chaque cas et est donc passagère	L'accessibilité fait partie intégrante de la conception du milieu et est donc permanente

*Source – pages 10 et 11*

## Éducation inclusive

Au Québec, l'intérêt pour l'éducation inclusive s'est manifesté par l'engouement pour la « conception universelle d'apprentissage », modèle né dans les années 1990 et qui évolue selon les résultats scientifiques et les réalités de la société. L'expression « éducation inclusive », privilégiée ici par rapport à celle de « pédagogie inclusive<sup>3</sup> », met l'accent à la fois sur ce qui se passe en classe et en dehors de la classe, que ce soit en ce qui a trait aux mesures d'aide à l'apprentissage ou encore au niveau du cheminement scolaire.

*Source*

## Équité

Forme de justice associée aux principes de différence et d'égalité des chances. Celle-ci représente un principe moral, qui est appliqué dans les domaines juridique, socioéconomique et politique. Il s'agit aussi d'une notion difficile à définir, puisque ses définitions juridique et socioéconomique, même si elles sont construites sur des postulats communs, possèdent des finalités distinctes.

*Source – pages 30 et 31.*

## Handicap auditif

Limitation récurrente et significative avec laquelle doit composer une personne dans certaines situations en raison d'une déficience auditive.

On dit que la personne exposée à une telle limitation se trouve en situation de handicap lorsque l'absence de ressources destinées à lever les obstacles découlant de sa déficience l'empêche d'exercer pleinement une activité courante ou un rôle social. Par exemple, si une personne ayant une déficience auditive doit assister à une conférence, elle ne se trouve pas en situation de handicap si elle a accès à une aide auditive comme une prothèse auditive. En revanche, elle sera en situation de handicap si elle a besoin d'un tel appareil et qu'elle n'y a pas accès ou qu'elle y a accès mais qu'il est défectueux.

[Source](#)

## Handicap moteur

Limitation récurrente et significative dans la réalisation des activités quotidiennes d'une personne en raison d'une déficience motrice.

On dit que la personne exposée à une telle limitation se trouve en situation de handicap lorsque l'absence de ressources destinées à lever les obstacles découlant de sa déficience l'empêche d'exercer pleinement une activité courante ou un rôle social. Par exemple, si une personne ayant une déficience motrice doit se déplacer d'un endroit à un autre, elle peut ne pas se trouver en situation de handicap si sa déficience résulte d'une atteinte des membres inférieurs et qu'elle a accès à un appareil d'aide à la locomotion. Par contre, elle sera en situation de handicap si elle a besoin d'un tel appareil et qu'elle n'y a pas accès ou qu'elle y a accès mais qu'il est défectueux.

[Source](#)

## Handicap visuel

Limitation récurrente et significative avec laquelle doit composer une personne dans certaines situations en raison d'une déficience visuelle.

On dit que la personne exposée à une telle limitation se trouve en situation de handicap lorsque l'absence de ressources destinées à lever les obstacles découlant de sa déficience l'empêche d'exercer pleinement une activité courante ou un rôle social. Par exemple, si une personne ayant une déficience visuelle doit lire un texte à l'écran, elle peut ne pas se trouver en situation de handicap si elle a accès à un appareil d'aide à la lecture tel qu'un terminal braille, un lecteur d'écran ou un synthétiseur texte-parole. En revanche, elle sera en situation de handicap si elle a besoin d'un tel appareil et qu'elle n'y a pas accès ou qu'elle y a accès mais qu'il est défectueux.

[Source](#)

## Incapacité

Réduction partielle ou totale de la capacité d'accomplir une activité physique ou mentale. Il s'agit d'une notion qui se définit donc en rapport à celle de capacité : la possibilité pour un individu de réaliser une activité varie de la capacité entière à l'incapacité complète. Les incapacités les plus communes sont liées aux activités intellectuelles, au langage, aux comportements, aux sens et à la perception (ex. : incapacité visuelle et auditive) ainsi qu'aux activités motrices.

**Synonyme** : Limitation fonctionnelle.

[Source – page 7](#)

[Source – pages 35-36](#)

[Source](#)

## Inclusion

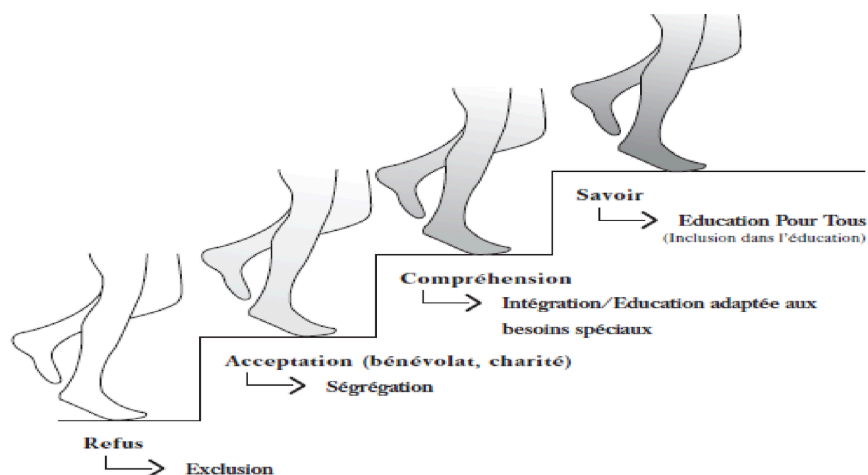
**Dans le champ du handicap en général :** désigne à la fois une philosophie, un ensemble de pratiques et un rapport entre les individus et les règles qui régissent le groupe social dont ils font partie. Ce concept renvoie au fait de tenir compte de la valeur du point de vue, de la participation sociale et de l'exercice des droits des individus. Il réfère également au fait de permettre l'accès des personnes aux biens, aux services et aux lieux sans obstacles.

Source – page 7

Source – pages 36-37

**Dans le champ de l'éducation et de la formation des personnes handicapées :** L'inclusion est l'action de prendre en considération la diversité dans l'acte d'enseigner (Rousseau et Thibodeau, 2011). Elle consiste à ajouter des méthodes d'enseignement diversifiées, à proposer des activités d'apprentissage stimulantes et pertinentes (apprentissage dynamique) dans un milieu sécurisant sur le plan cognitif, psychologique et physique et exempt d'obstacles. C'est aussi l'adoption d'une pratique réflexive et d'une attitude sensible (Vukovic, 2012; Lombardi et Murray, 2011). (REFAD, 2017, p. 123-124)

Source – page 1



## Assurer l'accès à l'éducation POUR TOUS (UNESCO, 2006)

### Limitations fonctionnelles

Désigne plus spécifiquement la réduction partielle ou totale de la capacité d'accomplir une activité physique ou mentale reliée au travail. Cette définition plus restreinte est parfois employée dans le domaine médico-légal de l'assurance et dans le champ de l'orientation. L'identification des limitations fonctionnelles permanentes d'un travailleur se fait en fonction de l'exigence d'un environnement ou d'un poste de travail spécifique.

Ces dernières peuvent être classées en deux types : les limitations fonctionnelles actives et les limitations fonctionnelles passives. Les premières désignent les incapacités qui entravent le retour en emploi ou qui peuvent faire obstacle à un choix professionnel. Les secondes réfèrent à des limitations qui n'affectent pas l'atteinte des objectifs professionnels. **Synonyme :** incapacités

Source – pages 40 et 41

### Personne handicapée

Terme légal désignant « toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes ».

Source – page 8

Source – pages 46-47

## Trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH)

Trouble déficitaire de l'attention dont les manifestations caractéristiques s'accompagnent d'impulsivité et d'hyperactivité.

L'impulsivité se traduit par des comportements irréfléchis comme imposer sa présence ou prendre des décisions hâtives, et l'hyperactivité, par une agitation ou une activité motrice excessive.

Le trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité s'observe souvent de pair avec d'autres troubles neurologiques qui touchent notamment l'apprentissage, l'humeur et les relations sociales.

[Source](#)

## Trouble neurodéveloppemental

Trouble d'origine neurologique, et souvent congénitale, qui se manifeste de manière précoce pendant la période de développement de l'enfant et qui se caractérise par des déficits dans une ou plusieurs sphères.

Les déficits affectent les sphères du développement (motricité, langage, cognition, communication, interactions sociales, etc.) à des degrés variables, allant de la limitation spécifique jusqu'à l'altération globale.

Parmi les différents troubles neurodéveloppementaux, il y a notamment le trouble du spectre de l'autisme, le trouble déficitaire de l'attention, la déficience intellectuelle et les troubles d'apprentissage. Ces troubles peuvent également être en comorbidité.

[Source](#)

## Trouble de santé mentale (TSM)

Trouble caractérisé par une perturbation significative du comportement ou des capacités cognitives ou affectives d'une personne, causé par un dysfonctionnement biologique, psychologique, génétique ou développemental, généralement associé à une détresse ou à une détérioration du fonctionnement et des relations sociales, et dont les symptômes sont en nombre substantiel et persistent sur une période relativement longue.

Les critères diagnostiques, comme le nombre de symptômes présents et leur durée, varient d'un trouble mental à l'autre. Il arrive que le diagnostic évolue ou se précise au fil du temps.

[Source](#)

## Trouble du spectre de l'autisme (TSA)

Trouble neurodéveloppemental caractérisé par des déficits envahissants et durables des interactions sociales et de la communication, verbale et non verbale, et par des activités, des champs d'intérêt ou des comportements stéréotypés, restreints ou répétitifs.

On divise généralement le trouble du spectre de l'autisme en trois niveaux, selon l'importance du soutien (soutien, soutien important et soutien très important) que le degré de gravité des symptômes requiert.

[Source](#)

Avec la participation financière de :



*Cette fiche fait partie d'une Boîte à outils créée par le CCPH afin d'aider les acteurs et actrices de la formation à financer, développer et offrir des formations adaptées aux personnes handicapées.*



Consultez les 10 fiches de la Boîte à outils!  
[ccpersonneshandicapees.com](http://ccpersonneshandicapees.com)